

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026/01

Séance du 14 janvier 2026 à 18h30

Le conseil municipal de Combon, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique le quatorze janvier deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Combon (17 rue de la mairie 27170 COMBON), sous la présidence de Monsieur Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS, maire.

Date de la convocation : 09/01/2026

Etaient présents : Mme Elizabeth JEAN, M. Philippe DEPARROIS (adjoints), M. Alain BLAISOT, Mme Blandine DEMAEGDT, M. Emmanuel DEWULF, Mme Estell GONTIER, M. Alexy LETELLIER, Mme Audrey RAMIER-COUSIN (conseillers municipaux).

Absents excusés :

- Monsieur Patrice DELANNOY (a donné pouvoir à Madame Blandine DEMAEGDT)
- Monsieur Patrice DESMONTS (a donné pouvoir à Monsieur Alain BLAISOT)
- Madame Laetitia LHERMEROULT (a donné pouvoir à Madame Estell GONTIER)
- Madame Pauline OSMONT (n'a pas donné de pouvoir)
- Madame Marie-Thérèse THUILLIER (n'a pas donné de pouvoir)

Absent : Monsieur Jean-Pascal HEBERT

Quorum : fixé à 8 élus présents. Nombre d'élus effectivement présents : 9

**Objet : Nomination d'un(e) secrétaire de séance**

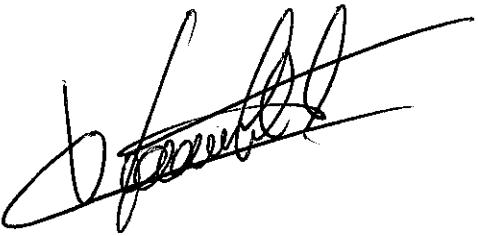
Conformément aux dispositions des articles L.2121-15 et L.2511-10 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un ou d'une secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, désigne Madame Blandine DEMAEGDT comme secrétaire de séance.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Certifié exécutoire par le maire de Combon après :**

- Transmission à la préfecture de l'Eure (Evreux) le : 21 JAN. 2026
- Publication le : 21 JAN. 2026



Fait à COMBON, le 19/01/2026.

Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS  
Maire de Combon



Blandine DEMAEGDT  
Secrétaire de séance

